

Assemblée générale annuelle

Mercredi 30 avril 2025



Stanislas LEMOR
Président-directeur général

Marc VETTARD
Directeur général délégué

Marie-Line PESQUIDOUX
Secrétaire générale

STEF 

Déroulé

- 1 Introduction
- 2 Tour d'horizon 2024
- 3 Performance financière
- 4 Performance opérationnelle
- 5 Performance extra financière
- 6 Perspectives
- 7 Chiffres d'affaires T1 2025
- 8 Rapport des commissaires aux comptes
- 9 Questions / réponses
- 10 Résolutions et vote



INTRODUCTION

- Mot de bienvenue
- Moyens en place pour permettre aux actionnaires de voter
- Rappel des modalités de convocation de l'Assemblée
- Composition du bureau de l'Assemblée
- Quorum /actions présentes ou représentées pour le vote des résolutions



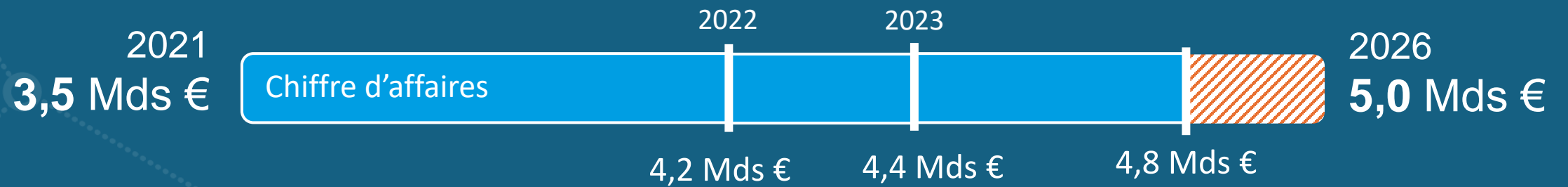
2



Tour d'Horizon 2024

Plan stratégique

Situation à date



Année record pour les acquisitions

Bakker Logistiek

Janvier 2024

150 M€ de chiffre d'affaires
1 400 collaborateurs
6 sites et **2** activités de retail
325 véhicules



Long Lane Deliveries

Août 2024

31 M€ de chiffre d'affaires
330 collaborateurs
2 sites
140 véhicules



Montfrisa

Juillet 2024

31 M€ de chiffre d'affaires
280 collaborateurs
4 sites
65 véhicules

TDL Fresh Logistics

Décembre 2024

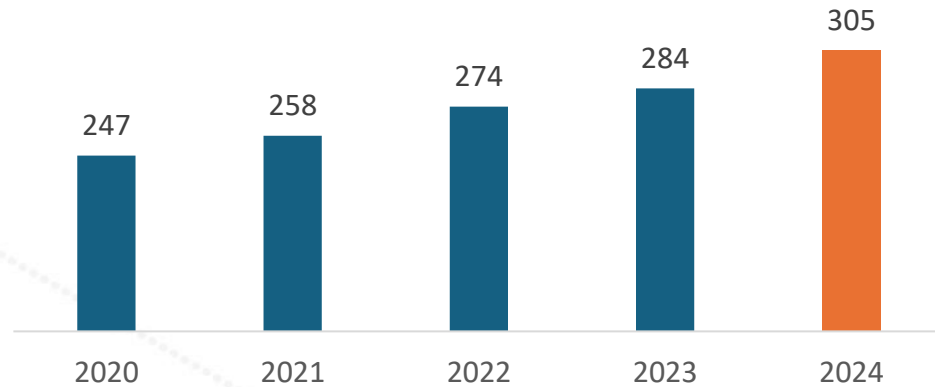
50 M€ de chiffre d'affaires
400 collaborateurs
3 sites
350 véhicules



100 M€
investis en
2024

Renforcement de notre dispositif unique

Entrepôts et plateformes STEF



+ 23,5 %
entre 2020 et 2024

Évolution 2024

(y compris croissance externe)

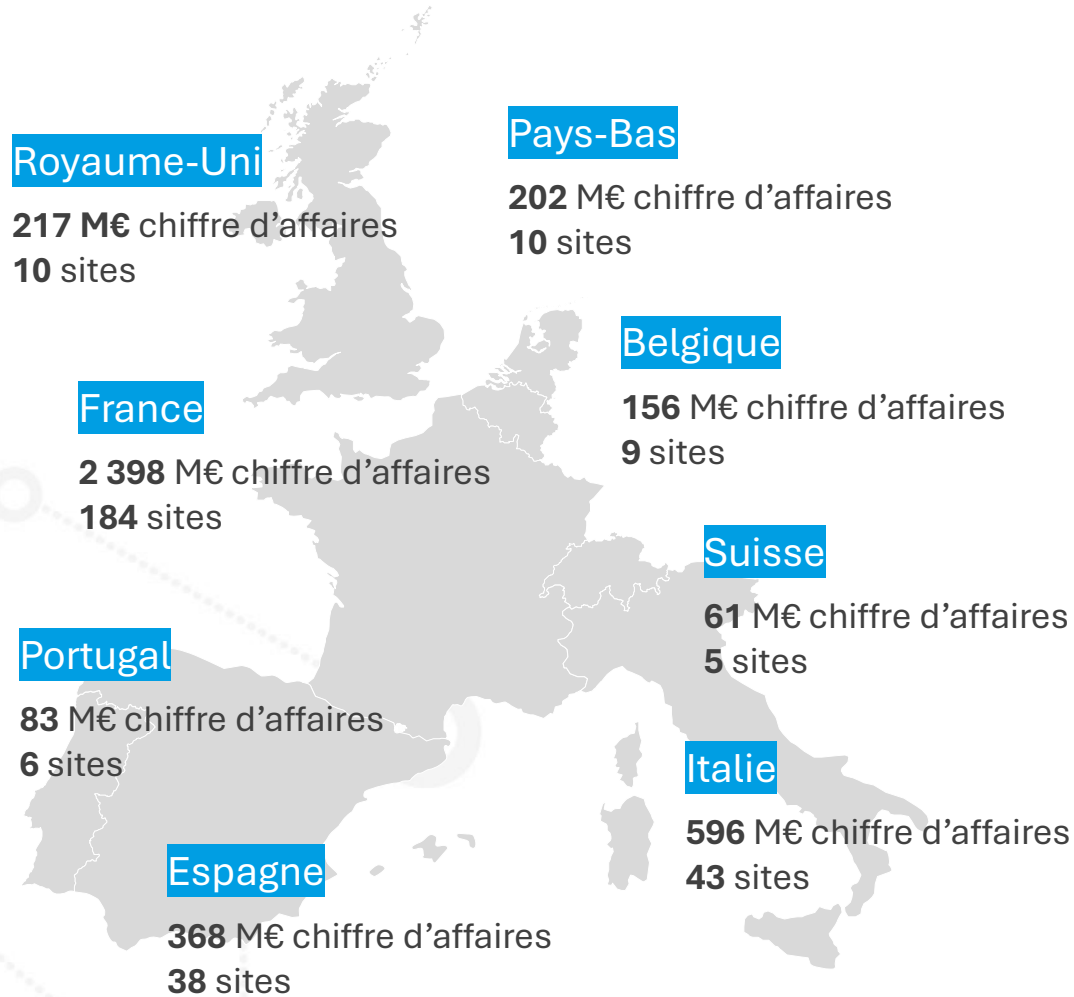
14 millions m³ de stockage
+ 2,5 millions de m³ en 2024

633 000 m² de quai
+ 25 000 m² en 2024

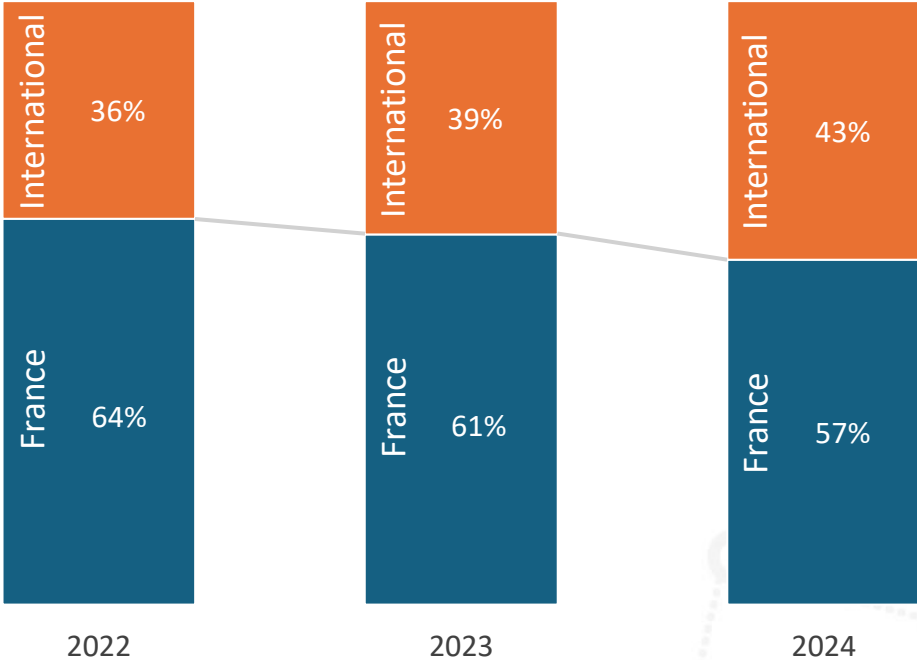


75% DE L'IMMOBILIER EN PLEINE PROPRIÉTÉ

Un leadership équilibré en Europe de l'Ouest



Évolution de la répartition du chiffre d'affaires (hors négoce)



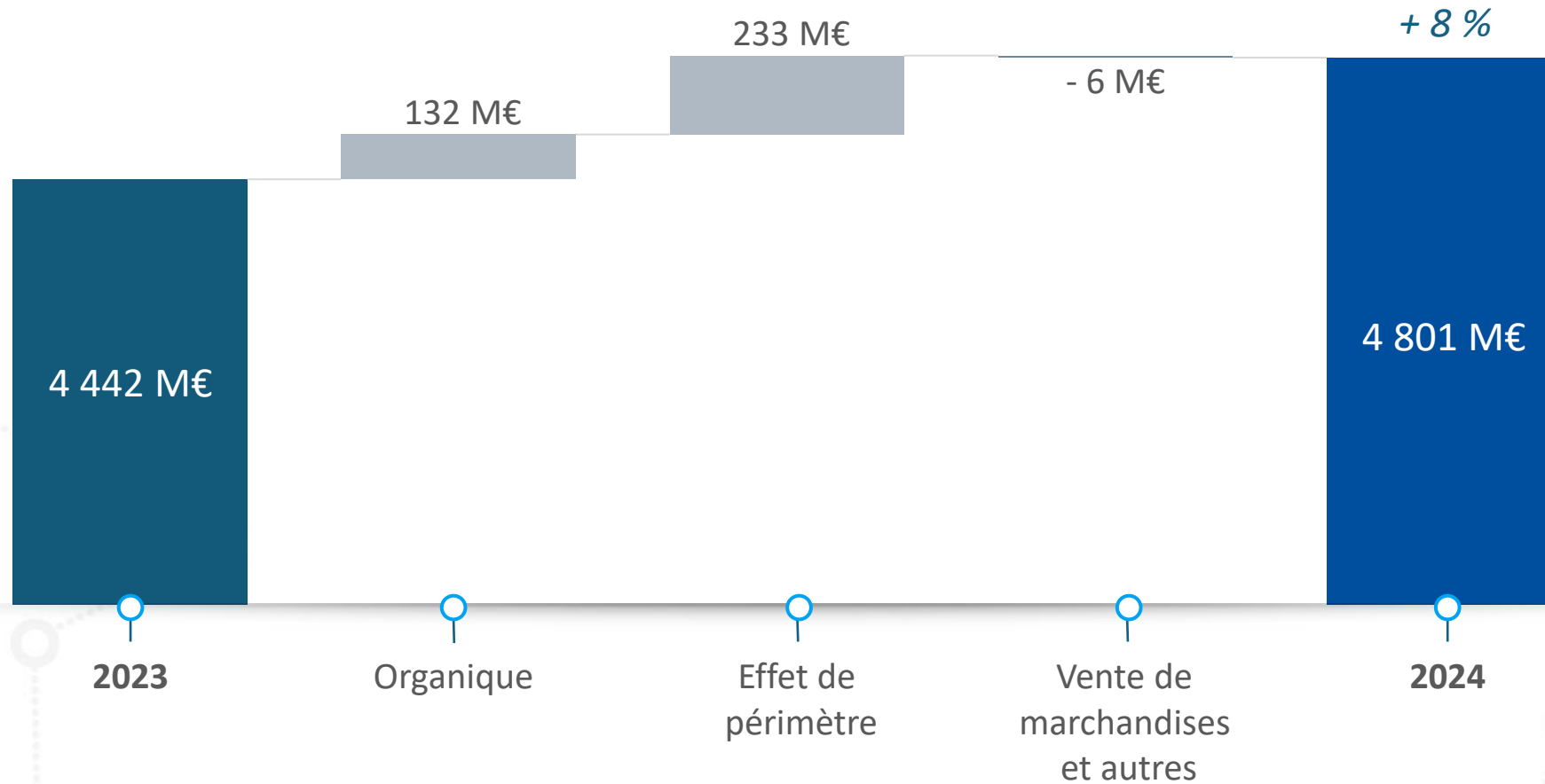
3



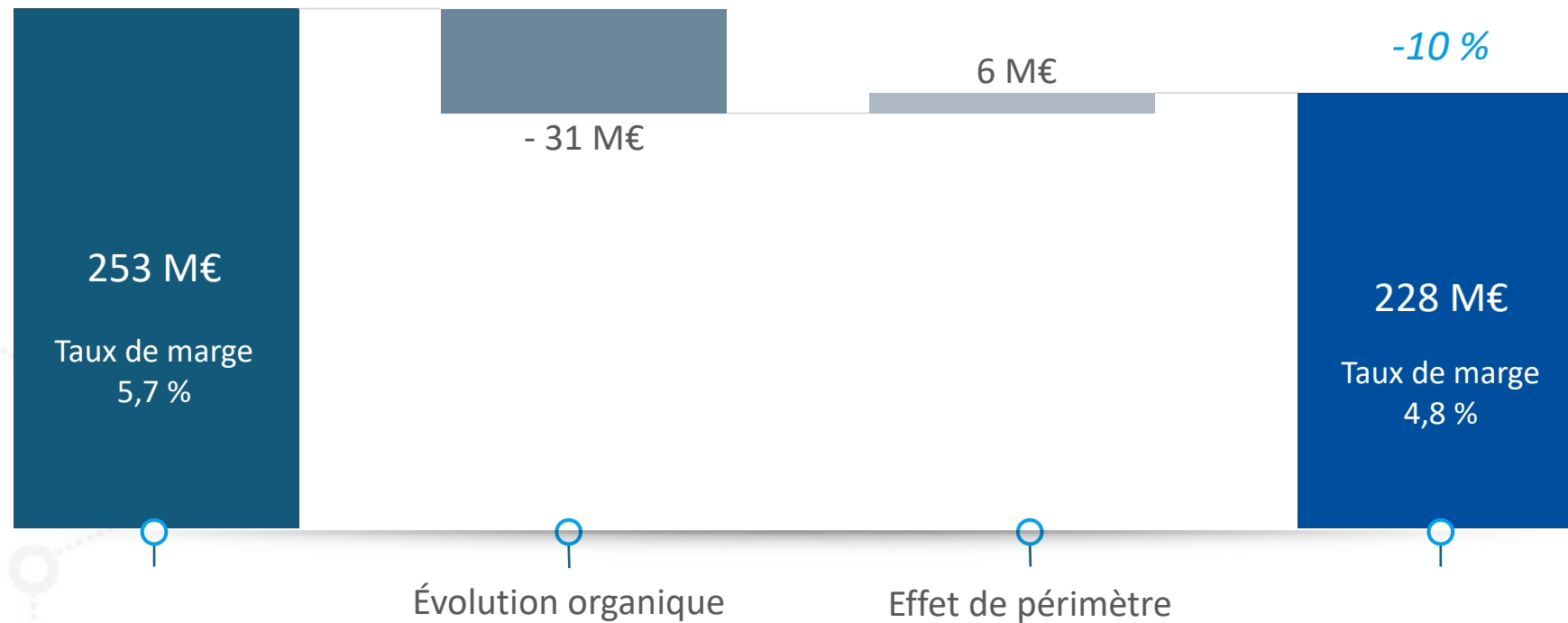
STEF 

Performance financière

Une croissance du chiffre d'affaires tirée par les acquisitions



Un résultat opérationnel sous pression



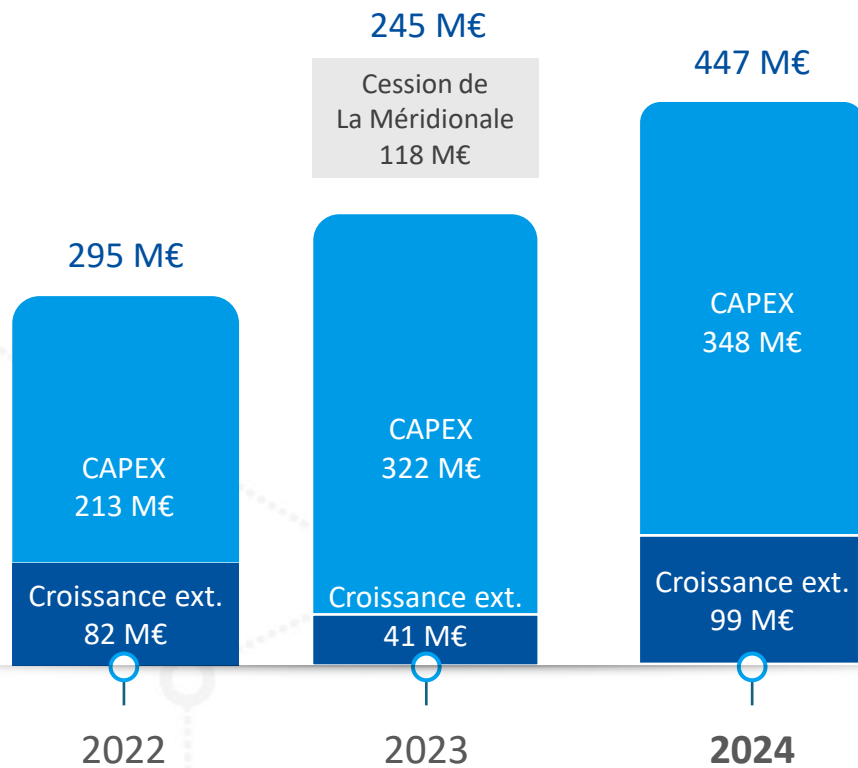
Conséquences de l'évolution des taux d'intérêts

M€	2023	2024
Produits financiers	2,4	1,9
Charges financières	(27,7)	(41,7)
Résultat financier	(25,2)	(39,8)

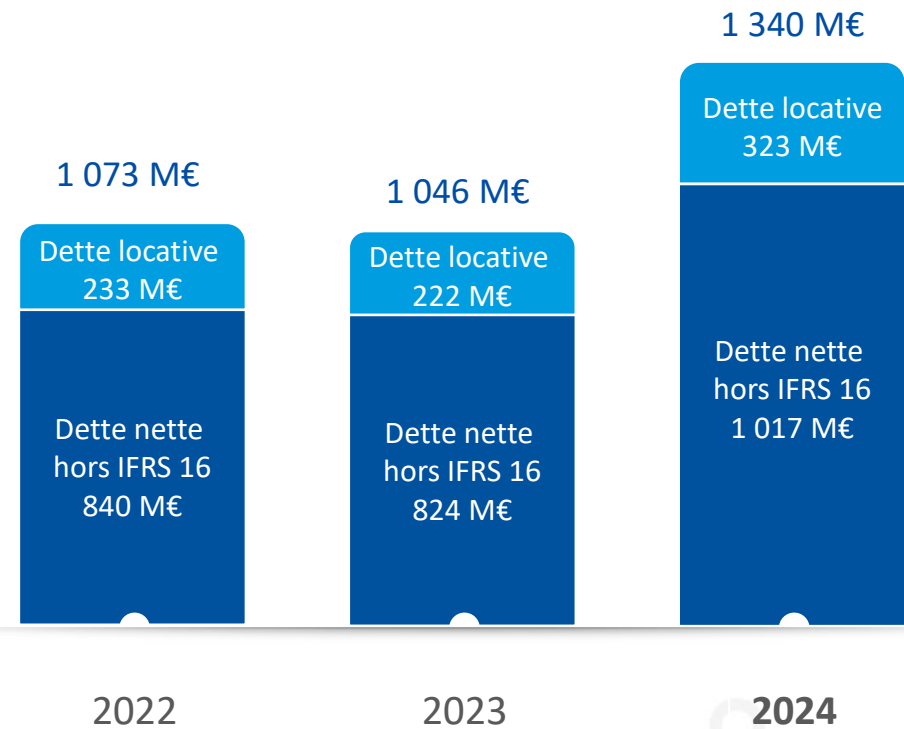
	2023	2024
EURIBOR 3M moyen	3,43 %	3,57 %
Dette nette fin de période (M€)	1 045,5	1 340,4

Une année record pour les investissements

Évolution de l'investissement brut



Évolution de l'endettement



Poursuite d'une politique de distribution équilibrée

Proposition
d'un dividende de
4,15 € par action
soumis au vote de
l'assemblée générale



4



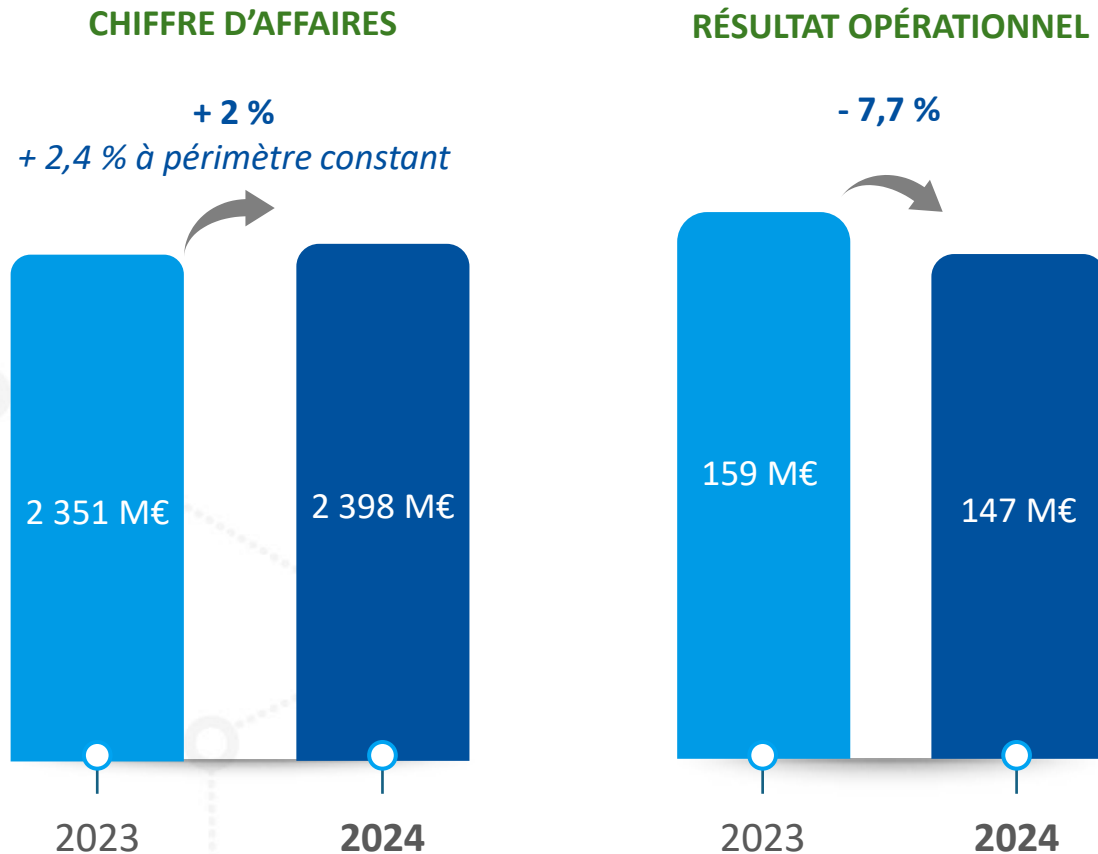
Performance opérationnelle

Un contexte global instable



- **L'inflation est stabilisée** mais les prix ne permettent pas de retrouver le niveau de consommation alimentaire précédent
- Les **incertitudes politiques** persistent en France et un climat géopolitique inédit entame la confiance des consommateurs
- Les **modes de consommation** se sont durablement transformés
- Deux épisodes de **catastrophes naturelles** liées au changement climatique

Activités en France

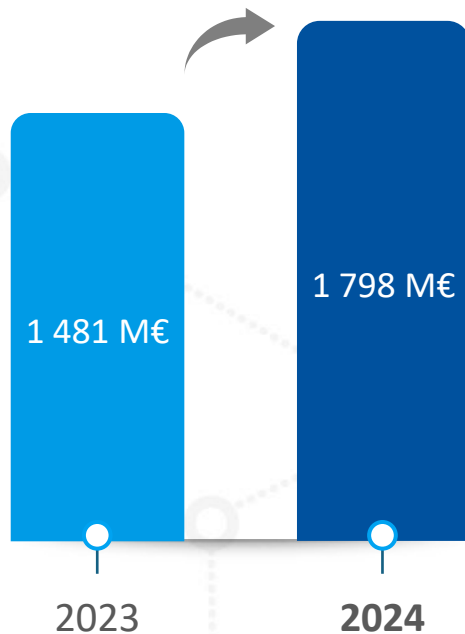


- Malgré un ralentissement de l'inflation, la **consommation alimentaire** est restée faible entraînant une légère baisse des volumes
- **Transformation du paysage de la distribution** qui impacte les activités Surgelé, Seafood et GMS
- **Bonne dynamique** des activités de logistique contractuelle et du e-commerce en GMS (+13,1%)
- Les activités de logistique industrielle, Frais Supply Chain (+3,1%), TSA (+15,8%) et Foodservice (+6,8%), enregistrent de **belles progressions**
- Les activités de transport, Flux Frais (+0,8%), Flux Internationaux (+0,8%) et Seafood (+0,3%), restent **stables**
- **Repli** des performances du Surgelé (-1,9%) en raison du faible taux de remplissage

Activités à l'international

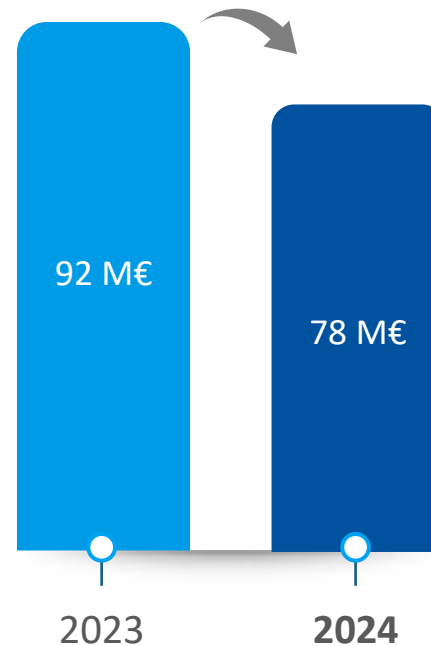
CHIFFRE D'AFFAIRES

+ 21,4 %
+ 5,1 % à périmètre constant



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

- 15 %



- **Italie** (+ 5,8%) : malgré une bonne croissance organique, la rentabilité est pénalisée par un incident opérationnel sur un de nos sites ainsi que par la complexité de l'intégration de nos activités Surgelé
- **Espagne** (+13,2%) et **Portugal** (+9%) : bon niveau de croissance dans un contexte d'évolution de la consommation toujours positif
- **Belgique** (+78%, +4,8% à périmètre constant) et **Pays-Bas** (+222%, -6,8% à périmètre constant) : focus sur l'intégration des sociétés récemment acquises et premiers effets sur la rentabilité
- **Suisse** (+3,2%) : mise en performance réussie
- **Royaume-Uni** (+9%, +3,1% à périmètre constant) : bonne maîtrise des moyens dans un marché en contraction

5



STEF 

Performance extra financière

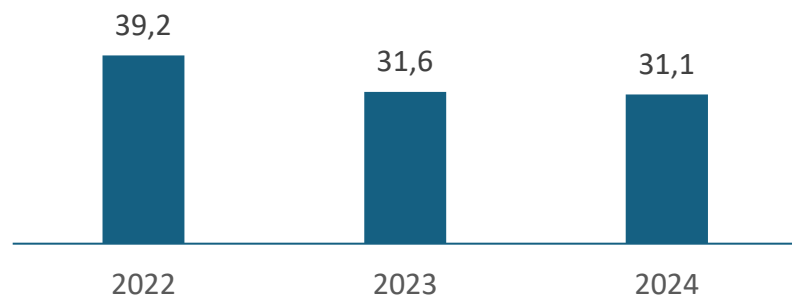
Avancées sur les inflexions du plan stratégique



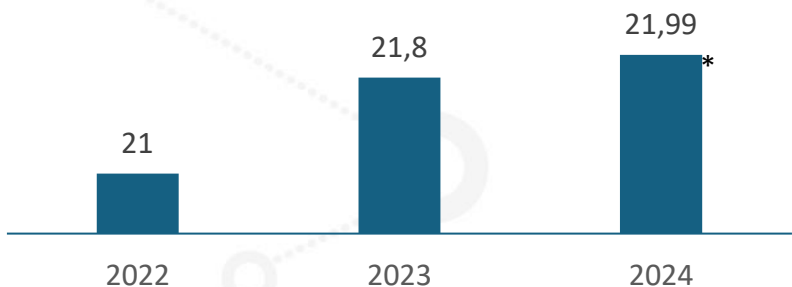
People Care



Réduction du taux d'accidentologie (taux TF1 Groupe)



Progression du taux de féminisation effectifs (objectif : 25 % d'ici 2030)



QCVT – Signature d'un accord pour la France



Ouverture de l'actionnariat salarié à tous les pays du Groupe

Actionnariat salarié déployé



Déploiement en cours (*objectif fin d'année 2025*)



Employeur de référence

Obtention de la certification Top Employer



Certification Top Employer en cours



Customer Care



Customer Service

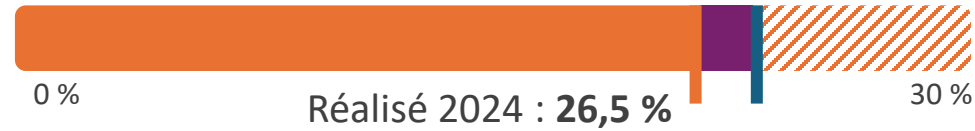
- En place sur BU Food Service, Supply Chain en France
- En place sur Espagne et Pays Bas (hors Bakker)
- A venir sur 2025 : BU Flux Frais et TSA France , NL Bakker, Portugal



Les enquêtes de satisfactions sont faites sur 100% de nos périmètres et démontrent à quel point nous sommes sensibles à la performance opérationnelle



Réduire de 30 % les émissions GES des véhicules d'ici 2030



100 % d'électricité bas carbone dans nos bâtiments d'ici 2025



100 % de moteurs EURO VI chez nos sous-traitants d'ici 2026



100 % des cadres formés aux enjeux du changement climatique d'ici 2025



* Hors acquisitions réalisées en 2024

- Véhicules à énergie alternative au sein des exploitations
- Développement de projets pilote à hydrogène pour les chariots de manutention
- Poursuite du déploiement de centrales photovoltaïques
- Démarrage de la production d'énergie éolienne

Consumer Care / Innovation



- Travaux en cours sur l'alerting qui devraient voir le jour en 2025
 - Instauration d'un Food Safety Day au sein du Groupe, constitué d'un webinar et d'animations locales dans chaque filiale
-



- Aboutissement de projets: préparation robotisée à la couche (Chaponnay), au colis (Miramas), tables de mise à niveau
- Attribution des trophées 2024 : 70 projets en compétition

GOUVERNANCE STEF : CONSEIL D'ADMINISTRATION

Affiliation au code de gouvernance Middlednext

	Expertise apportée au Conseil
Stanislas Lemor Président Directeur général Président du CA	Vision stratégique
Atlantique Management Représentée par F. de Cosnac	Finance
Ahkim Benhamouda Représentant des salariés	Connaissance de l'entreprise
Sophie Breuil *	Contrôle interne – Finance – Ethique - Durabilité
Jean-Charles Fromage	Connaissance du Groupe - Métiers
Ruxandra Ispas*	Supply-chain agroalimentaire et marché de la restauration collective, Achats et Digital
Bernard Jolivet	Connaissance du Groupe - Finances
Estelle Hensgen Stoller Représentant des salariés actionnaires	Marchés clients – Enjeux commerce
Murielle de Bertier*	Stratégie – Ethique – Finance – Ethique - Durabilité
Dominique Rambaud Représentant des salariés	Connaissance de l'entreprise
Maxime Vandoni*	Connaissance du secteur agro- alimentaire
25 Marc Vettard Directeur général délégué - non administrateur	



Indépendance

4 administrateurs indépendants*
(36% des membres)



Réunions / an

CA : 5 réunions
Comité Audit : 4 réunions
Comité nominations - rémunérations :
4 réunions

Féminisation

4 administratrices
(ratio de parité 44%)



Assiduité

CA : 94%
Comité Audit : 100%
Comité nominations - rémunérations :
100%



6



Perspectives



Perspectives 2025

- **Poursuite de la seconde phase du plan stratégique** avec confiance malgré un contexte qui restera perturbé (poids de la fiscalité en France – consommation alimentaire peu dynamique)
- **2025 sera prioritairement une année de transition et de consolidation** axée sur l'assimilation des acquisitions de 2024 (passage au SI groupe, process)
- **Accélération de l'intégration opérationnelle et culturelle** des sociétés acquises pour une mise en performance durable

PROCHAINS RENDEZ-VOUS



CHIFFRE D'AFFAIRES
2^e TRIMESTRE 2025
17 juillet 2025 après bourse

RÉSULTATS 1^{er} SEMESTRE 2025
4 septembre 2025 après bourse
Présentation 5 septembre 2025

CHIFFRE D'AFFAIRES
3^e TRIMESTRE 2025
16 octobre 2025 après bourse

7



STEF

Chiffre d'affaires 1er trimestre 2025

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

1er trimestre (en M€)	2024	2025	Variation %	A périmètre constant %
STEF France	576,7	580,2	0,6%	0,9%
STEF International	418,8	464,3	10,9%	4,2%
Autres	143,8	152,7	6,2%	6,2%
TOTAL	1 139,3	1 197,2	5,1%	2,8%

1er trimestre (en M€)	2024	2025	Variation %	A périmètre constant %
Activités du groupe	999,9	1 048,2	4,8%	2,2%
Ventes de marchandises pour l'activité Food service	139,4	149,0	6,9%	6,9%
TOTAL	1 139,3	1 197,2	5,1%	2,8%

8



STEF 

Rapports des commissaires aux comptes

Résolution 1

Rapport sur les comptes annuels - Approbation des comptes sociaux 2024

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

L'évaluation des titres de participations a été le point clé de l'audit de ces comptes.

Résolution 3

Rapport sur les comptes consolidés - Approbation des comptes consolidés 2024

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Les points clés de l'audit des comptes consolidés ont porté, selon notre jugement professionnel, sur l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs immobilisés (y compris goodwill).

Résolution 4

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs par une Assemblée Générale :

2 conventions dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

1 convention sans exécution au cours de l'exercice

Autres conventions

Il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale

Résolution 13

Rapport spécial sur la réduction de capital

Nous n'avons aucune observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction de capital envisagée.

Résolution 14

Rapport spécial sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

9



STEF 

Questions / Réponses

10



STEF 

Présentation des resolutions

Présentation des résolutions

12 résolutions à caractère ordinaire

Résolutions 1 à 3	Approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024, affectation du résultat de l'exercice et distribution du dividende
Résolution 4	Approbation des conventions réglementées
Résolution 5	Changement de dénomination sociale du commissaire aux comptes titulaire MAZARS
Résolution 6	Renouvellement du mandat de Madame Estelle Hensgen, administratrice
Résolution 7	Renouvellement du mandat de Monsieur Stanislas Lemor, administrateur
Résolution 8	Examen et approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-9 du Code de commerce
Résolutions 9 à 11	Approbation des rémunérations versées et/ou attribuées au titre de l'année 2024 aux dirigeants mandataires sociaux et examen et approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux
Résolution 12	Autorisation donnée au Conseil d'administration pour le rachat d'actions de la Société

Présentation des résolutions

4 résolutions à caractère extraordinaire

Résolution 13	Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées
Résolution 14	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions d'actions existantes aux salariés et/ou aux dirigeants mandataires sociaux de la Société STEF et/ou des sociétés liées, en application des dispositions des articles L22-10-59 et suivants du Code de commerce
Résolution 15	Modification de l'article 12 des statuts « Délibérations du Conseil d'administration », relative à la possibilité d'organiser des consultations écrites des membres du Conseil d'administration
Résolution 16	Pouvoir pour formalités

Résolution 1

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2024

- Les actionnaires sont invités à approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024 faisant ressortir un bénéfice net de 83 155 896€.

Résolution 2

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 – DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE

- Il est proposé à l'Assemblée de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice et de distribuer **un dividende de 4,15€** au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit un montant théorique de **53 327 500€** pour 100% des actions.
- Le solde sera affecté au compte de report à nouveau.

Résolution 3

APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS 2024

- Il est proposé d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui font ressortir un résultat net, part du groupe, de **157,2 millions €**.
- La résolution porte également sur le quitus aux administrateurs pour leur gestion.

Résolution 4

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÈGLEMENTÉS

- Il s'agit d'approuver le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.

Résolution 5

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE MAZARS

- L'assemblée générale prend acte du changement de dénomination sociale du Commissaire aux comptes titulaire MAZARS, dont la nouvelle dénomination est FORVIS MAZARS SA et ce, depuis le 1er juin 2024.
- Il est précisé que ce changement de dénomination sociale n'entraîne aucune modification des termes, conditions, ou obligations attachées au mandat de Commissaire aux comptes titulaire en cours de la Société.

Résolution 6

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE
MADAME ESTELLE HENSGEN,
ADMINISTRATRICE

- Le mandat d'administrateur de Madame Estelle Hensgen est arrivé à son terme. Il est proposé à l'assemblée générale de renouveler pour une durée de six ans le mandat d'administratrice de Madame Estelle Hensgen, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui statuera en 2031, sur les comptes de l'exercice 2030.

Résolution 7

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MONSIEUR STANISLAS LEMOR, ADMINISTRATEUR

- Le mandat d'administrateur de Monsieur Stanislas Lemor est arrivé à son terme. Il est proposé à l'assemblée générale de renouveler pour une durée de six ans le mandat d'administrateur de Monsieur Stanislas Lemor, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera en 2031, sur les comptes de l'exercice 2030.
- Dans ce cas et sous cette réserve, le Conseil reconduira Monsieur Stanislas Lemor comme Président du Conseil d'administration et Directeur Général de STEF et maintiendra la fonction de Marc Vettard en qualité de Directeur Général Délégué.

Résolution 8

EXAMEN ET APPROBATION DES INFORMATIONS
MENTIONNÉES À L'ARTICLE L 22-10-9 ET SUIVANTS
DU CODE DE COMMERCE

- Les actionnaires sont invités à approuver les éléments de rémunération fixes, variables ou exceptionnels versés ou attribués au titre de l'exercice 2024 à l'ensemble des mandataires sociaux.
- Cette résolution est votée en application de l'article L 22-10-9 du Code de commerce.

Résolution 9

APPROBATION DES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION VERSÉS OU ATTRIBUÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2024 AU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL - MONSIEUR STANISLAS LEMOR

- Vous êtes invités à approuver les éléments composant la rémunération totale et les avantages en nature versés ou attribués au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, concernant M. Stanislas Lemor au titre de son mandat de Président Directeur général, tels qu'ils figurent dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise.

Résolution 10

APPROBATION DES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION
VERSÉS OU ATTRIBUÉS
AU COURS DE L'EXERCICE 2024 AU DIRECTEUR
GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ MONSIEUR MARC VETTARD

- Vous êtes invités à approuver les éléments composant la rémunération totale et les avantages en nature versés ou attribués au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, concernant M. Marc Vettard au titre de son mandat de Directeur Général Délégué, tels qu'ils figurent dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise.

Résolution 11

APPROBATION DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX - 2025

- Le Conseil d'administration vous propose d'adopter les principes et critères applicables à la détermination, à la répartition et à l'attribution des éléments de rémunération et les avantages en nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux en raison de l'exercice de leur mandat et constituant la politique de rémunération les concernant pour l'année 2025.

Résolution 12

AUTORISATION À CONSENTIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À L'ACHAT, À LA VENTE OU AU TRANSFERT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

- Vous êtes invités à renouveler – pour une durée de 18 mois - l'autorisation au Conseil d'administration pour acquérir, céder et/ou transférer des actions de la Société dans les conditions prévues par la réglementation et en application des articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce.
- Le prix maximal auquel la Société serait autorisée à acheter ses propres actions est fixé à 160 euros.
- Les objectifs du programme de rachat d'actions sont détaillés dans la résolution et correspondent aux objectifs considérés comme légitimes par la réglementation.

Résolution 13

(CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE)

AUTORISATION À CONSENTIR AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE RÉDUIRE LE CAPITAL

Dans le contexte de la mise en œuvre des objectifs du programme de rachat d'actions proposé au titre de la treizième résolution, vous êtes invités à autoriser le Conseil d'administration :

- A annuler tout ou partie des actions acquises par la Société dans la limite, par période de vingt-quatre mois, de 10 % du capital social et,
- A réduire corrélativement le capital social.
- La durée de cette délégation est de 24 mois.

Résolution 14

(CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE)

AUTORISATION À CONSENTIR AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION À L'EFFET
D'ATTRIBUER DES ACTIONS EXISTANTES AUX
SALARIÉS/DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX DE LA
SOCIÉTÉ

- Il est proposé à l'assemblée générale d'autoriser le Conseil d'administration à procéder pour une durée de 38 mois, à l'attribution d'actions existantes de la Société et de fixer à 1,5% du capital social le nombre total d'actions pouvant être ainsi attribuées par le Conseil d'administration.

Résolution 15

(CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE)

MODIFICATION DE L'ARTICLE 12 DES STATUTS

- Il est proposé aux actionnaires de mettre à jour l'article 12 des statuts de la Société, afin d'y intégrer la possibilité de recourir à la consultation écrite pour toute décision relevant des attributions du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2024-537 du 13 juin 2024, dite loi « Attractivité ».

Résolution 16

(CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE)
POUVOIRS POUR FORMALITÉS

- Il est proposé de conférer tous pouvoirs au Président du Conseil d'administration, avec faculté de substitution, pour accomplir toutes formalités.



**Merci de votre présence
et de votre attention**